

INT3006 – PAIX ET SÉCURITÉ
Hiver 2025

Professeur ou chargé de cours : Ekaterina Piskunova
Horaire : mardi – 15h30-18h30
Disponibilité : Mardi 14.00-15.00 ou sur rendez-vous
Courriel : ekaterina.piskunova@umontreal.ca

Descriptif officiel du cours :

Dimensions historique, économique, légale, politique et numérique de la paix et la sécurité. Analyse critique des institutions et des acteurs concernés, via notamment des études de cas.

OBJECTIFS

Ce cours se veut un bilan du volet Paix et sécurité dans le programme du 1^{er} cycle en Études internationales. Ainsi, nous travaillerons des sujets que vous avez peut-être déjà vus avec une nouvelle profondeur dans le but de saisir quels sont les déterminants de la paix et de la sécurité internationale. Le débat sous-jacent de l'ensemble de notre session sera celui de la nature sociale de la paix/sécurité versus la logique de la rationalité des acteurs de la paix/sécurité.

PÉDAGOGIE

Exposés combinés avec des discussions hebdomadaires sur les sujets abordés dans les séances magistrales ET les lectures obligatoires.

ÉVALUATION (voir consignes des oraux et des discussions sur Studium)

Examen intra le 25 février 2025

30%

Examen final le 15 avril 2025

35%

Oral (en groupe) enregistré, à remettre le 18 mars 2025

14%

Discussions (en classe, dernière heure du cours, à partir de la 2^{ème} semaine de la session)

7% par

discussion

CALENDRIER DU COURS

1. Séance 1. Introduction. Concepts et définitions. Débats théoriques en paix et sécurité. 14.01.
Textes sur Studium
Texte facultatif : Charles-Philippe David et Olivier Schmitt, La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie, 4e édition (Paris: Presses de Sciences Po, 2020), pages 19 à 42, 70 à 91. <https://www.cairn.info/la-guerre-et-la-paix--9782724625158.htm>
2. Séance 2. Le facteur nucléaire en 2025 : paix et sécurité ou danger ? 21.01
Textes sur Studium
Début des discussions (groupe A)
3. Séance 3. La démocratie, la démocratisation et l'autoritarisme comme facteurs de (in)sécurité.
28.01 (groupe B)
Textes sur Studium
4. Séance 4. La mondialisation/globalisation, l'économie et le commerce comme facteurs de (in)sécurité 04.02 (groupe C)
Textes sur Studium
5. Séance 5. Le rôle des organisations internationales 11.02 (groupe A)
Textes sur Studium
6. Séance 6. Le cas européen 18.02 (groupe B)
Textes sur Studium
- 7. Examen intra 25.02**
8. *Semaine de relâche*
9. Séance 7. Le droit international comme facteur de (in)sécurité 11.03 (groupe C)
Textes sur Studium
10. Séance 8. La structure du système international comme facteur d'(in)sécurité 18.03 (groupe A)
Textes sur Studium
11. Séance 9. Analyse de la guerre en Ukraine. 25.03 (groupe B)
Textes sur Studium
12. Séance 10. Analyse de la guerre au Moyen-Orient 01.04 (groupe C)
Textes sur Studium
Fin des discussions
13. Séance 11. Les origines du contexte actuel. Séance du bilan 08.04

Textes sur Studium

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier 2025 et se termine le 30 avril 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.